

Du bon usage des reliques : du sensible au transcendant

par le frère Patrick Prétot, osb*

Introduction :

La recherche bibliographique sur le culte des reliques permet de constater deux faits remarquables.

En premier lieu, alors qu'il n'est pas courant pour un théologien de parler de ce sujet, la moisson est vite abondante voire pléthorique dès que l'on entre sur le terrain de la recherche historique ou anthropologique. Le chercheur découvre alors un monde complexe dans lequel l'érudition a souvent beaucoup de place et qui manifeste l'intérêt actuel pour le sujet. C'est un aspect de la vie religieuse où les traces sont souvent les plus repérables : non seulement les objets eux-mêmes sont encore visibles, mais on dispose d'inventaires de ces biens, souvent considérés par nos prédécesseurs comme particulièrement précieux. On trouve également des descriptions de pratiques de pèlerinage, et les monuments gardent la mémoire de ces cultes à travers les représentations de miracles figurant dans les vitraux, les chapiteaux ou les enluminures de manuscrits. En définitive, ces traces multiples permettent à l'historien de saisir les traits d'une religiosité populaire qui suscite d'autant plus l'intérêt qu'elle semble la marque de mentalités révolues et d'un passé pourtant toujours présent.

En second lieu, lorsqu'il s'agit de traiter la question du « sens du culte des reliques dans la tradition catholique », les développements théologiques récents sur le sujet sont par contre nettement plus rares¹. Ils sont abordés parfois avec une certaine réserve comme l'atteste par exemple le manuel de liturgie *L'Eglise en prière* à propos des pèlerinages et du culte des saints :

« Reliques, images et statues peuvent prendre une place disproportionnée dans la dévotion, et le culte des saints adopter des pratiques peu orthodoxes, où survivent les vieux rites pré-chrétiens attachés aux sources, aux arbres et au feu. La vigilance de l'Eglise n'a pas toujours eu dans ce domaine un succès durable, comme le constatait saint Augustin : « Autre chose est ce que nous enseignons, autre chose ce que nous sommes contraints de tolérer »².

Positivement, les auteurs renvoient habituellement à une tradition attestée, semble-t-il, dès le IIe siècle comme une forme de culte des défunts avec la particularité, au moins au départ, de viser des défunts spécifiques, à savoir les martyrs³.

Dans ce contexte, notre hypothèse de travail peut s'exprimer ainsi : l'intérêt actuel des historiens et anthropologues pour les reliques reflète l'importance d'un phénomène non seulement pour sa place dans l'histoire mais parce qu'il rejoint en profondeur, l'expérience religieuse de l'humanité. C'est pourquoi le théologien note aussitôt que ce culte n'est pas une particularité confessionnelle, mais qu'il est une marque commune de notre humanité⁴.

* Directeur de l'Institut supérieur de liturgie (ISL)

¹ Pour l'essentiel, il s'agit d'articles des grands dictionnaires (*DTC*, *DSP*, *Catholicisme*) et surtout de travaux relevant de la théologie historique par exemples A. ANGENENDT, *Heilige und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zur Gegenwart*, München, C. H. Beck, 1994, 2^e éd., 1997 ; M.-A. VANNIER, « S. Augustin et le culte des reliques », dans « Le culte des reliques au IVe siècle », Rencontres Nationales de Patristique de Carcassonne, 2002, *Connaissance des Pères de l'Eglise* n. 89, 2003, 42-47 ; cf. également P. BOUSSEL, *Des reliques et de leur bon usage*, Paris, Balland, 1971.

² J. EVENOU, « Processions, pèlerinages, religion populaire », dans A. G. MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, Paris, Desclée, 1983, t. III, 259-281 ; citation p. 278 qui renvoie pour la citation d'Augustin au *Contra Faustum* 20,21, CSEL 25, 563 (PL 42,385) ; on notera la place restreinte occupée par la question des reliques dans ce chapitre.

³ Cf. V. SAXER, *Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles*, Paris, Beauchesne, coll. « Théologie historique », 55, 1980.

⁴ Il semble que même dans une religion comme l'Islam, si soucieuse de la transcendance, il y ait aussi certaines formes de culte des reliques puisqu'à Istanbul, dans le palais de Topkapı, on conserve les épées de Mahomet.

1.- La dimension anthropologique du culte des reliques

Dans l'importante bibliographie qui manifeste l'intérêt pour cette question, on peut retenir à titre d'exemple particulièrement significatif, le colloque organisé en 2003 sous le titre « Les objets de la mémoire : réflexions comparatives à propos des reliques » par le Forum d'étude comparée des religions des Universités de Genève et de Lausanne⁵. Parmi les communications, l'une portait sur « les reliques d'Osiris en Egypte ancienne⁶, et deux autres sur les reliques dans la « religion grecque archaïque⁷ et « dans les religions de l'Inde »⁸. Une communication portait un titre énigmatique si l'on ignore la mythologie gréco-romaine : « Reliques et images en Grèce ancienne : le cas de l'omoplate de Pélops »⁹. Le contact avec l'omoplate de Pélops vénérée à Olympie, guérissait certaines maladies. De ce travail universitaire, nous pouvons déjà déduire deux repères essentiels.

1) Le culte des reliques plonge dans le besoin d'entrer en contact avec le divin par la médiation d'objets ou d'éléments du corps du héros ou du saint. Ce culte qui n'est donc pas propre au christianisme, correspond à une attitude profonde qui entend se rattacher à un grand personnage, un être disparu ou à un dieu à travers ces objets et ces éléments corporels. Bien sûr on pourrait laisser sous-entendre aussitôt que cette attitude appartient à un passé désormais dépassé. Mais comment ne pas penser ici à tous ces fans de tel champion de foot ou tel chanteur qui gardent comme un trésor une signature sur un vêtement ou une photo ?

2) Le culte des reliques dans sa dimension anthropologique est sans doute un phénomène extrêmement diversifié mais dans sa dynamique fondamentale, il est d'abord la protestation d'une humanité en quête de salut. Avec ces pratiques, nous touchons au besoin de l'homme de donner sens à ses attachements les plus forts et à sa religion une dimension concrète, utile voire palpable. Ce qui est impressionnant, avant même la relique, c'est peut-être la démarche de tant de générations entrant dans un lieu pour y chercher une expérience tout en pressentant qu'elle dépasse ce qu'ils attendent. Pierre-Marie Pontroué dans un article publié dans *La vie* exprime avec justesse en évoquant son pèlerinage régulier à la cathédrale d'Amiens :

« Alors j'ose confier les soucis de mon âme à Jean le guérisseur, lui que l'on invoque, selon la tradition, pour soigner les maux affectant la tête. De la simple migraine au mal de Saint-Jean, les malades de la peur, de l'anxiété et de la démence se confient à lui »¹⁰.

Il est probable qu'un grec du IV^e ou du III^e siècle avant Jésus-Christ aurait pu dire des choses semblables en évoquant la relique d'un héros vénéré à Olympie. Mais il ne faudrait pas se méprendre sur la signification de ce rapprochement. Il ne s'agit pas de réduire le culte des reliques à des pratiques naïves de guérison devenues obsolètes grâce aux progrès de la médecine. Au contraire, ce culte manifeste une humanité à la recherche d'un salut dont l'un des premiers aspects est la santé. Les mots « santé » et « salut » entretiennent en effet des rapports étroits sur le plan de l'étymologie. Et l'on sait bien que ce culte peut coexister avec le recours à la médecine.

2.- Une dimension anthropologique assumée par le mystère chrétien

Comment penser la différence entre ces cultes des reliques des héros et le culte chrétien des reliques ? Pour les chrétiens, l'attente du salut a été totalement assumée et exaucée par la grâce du Christ. Parce que le Christ a vaincu la mort et que la vie a jailli du tombeau, parce que la résurrection a inauguré les derniers temps où l'Esprit fait toutes choses nouvelles, nous pouvons rendre grâce pour le salut offert dans le mystère de Pâque. Mais ce salut eschatologique ne nous rejoint, nous qui vivons dans le temps, qu'à travers l'expérience concrète du péché, de la maladie, de la mort.

Même après le Christ, l'humanité affrontée à la mort demeure donc dans cette attente, et le culte des reliques trouvent ici un premier critère de vérification : assumant ce besoin de salut qui est la marque de l'humanité en marche vers le royaume, ce culte, pour être chrétien, doit sans cesse ramener à ce mystère du

⁵ Colloque organisé les 25 et 26 octobre 2003, à l'Université de Genève, qui rassemblait des historiens et des spécialistes des religions : cf. <http://www.unige.ch/lettres/antic/HR/activites/colloque-reliques21.pdf>.

⁶ L. COULON (Lyon) : « À propos des reliques d'Osiris en Égypte ancienne : les particularismes des cultes thébains ».

⁷ D. BOUVIER (Genève) : « Les problèmes des reliques dans la religion grecque archaïque ».

⁸ J. BRONKHORST (Lausanne) : « Les reliques dans les religions de l'Inde ».

⁹ A. ZOGRAFOU (Paris) : « Reliques et images en Grèce ancienne: le cas de l'omoplate de Pélops ».

¹⁰ P.-M. PONTROUÉ, Interview dans l'hebdomadaire *La vie*, juin 2006.

Christ Sauveur. En effet, les pratiques religieuses sont assumées et transformées par le mystère chrétien. Parce que le Christ est seul médiateur entre Dieu et les hommes, seul Sauveur, le rapport chrétien à la relique se trouve profondément transformé par rapport aux pratiques païennes évoquées ci-dessus et parfois si formellement semblables. Ce qui est nouveau, c'est que la relique n'est pas elle-même puissance de salut, mais qu'elle emprunte sa puissance à celle du Christ sauveur.

Mais comment la relique devient-elle médiation de la puissance de salut qui est celle du Christ, l'unique sauveur ? Comme on l'a rappelé plus haut, c'est la dévotion envers les martyrs qui est à l'origine du culte des reliques. Or si les chrétiens des premières générations ont vénéré les corps des martyrs, c'est parce que le martyr était une configuration au Christ pascal. La constitution *Lumen Gentium* du Concile Vatican II l'exprime en disant :

« Le martyr, dans lequel le disciple est assimilé à son Maître, acceptant librement la mort pour le salut du monde, et dans lequel il devient semblable à lui dans l'effusion de son sang, est considéré par l'Eglise comme une grâce éminente et la preuve suprême de la charité »¹¹.

Beaucoup plus loin dans le temps, lorsque Tertullien au début du III^e siècle, pose le célèbre adage : « le sang des martyrs est semence des chrétiens », il ne fait pas l'apologie d'une méthode d'évangélisation qui reviendrait alors à un terrible calcul consistant à mettre la mort au service d'une volonté de pouvoir. Mais il énonce un principe qui éclaire la foi de tous les temps : c'est la Pâque du Christ qui est puissance de vie et toute vie configurée à cette Pâque participe à cette puissance de vie donnée par l'Esprit Saint. Si Dieu n'a pas besoin des reliques pour nous offrir sa grâce, une grâce donnée en plénitude dans la Pâque, l'homme par contre a besoin des rites et des reliques pour que la force de Pâque le rejoigne dans son humanité et donc dans l'usage des sens.

3.- Les sens et la connaissance de Dieu

Dans une réflexion théologique sur le culte des reliques, qui a commencé par en souligner la dimension anthropologique, nous sommes conduit à une réévaluation des sens comme chemin authentique de la connaissance de Dieu. Ces pratiques interrogent notre conception de la religion et la place que nous faisons au corps et à la sensibilité dans l'ordre de la foi. En parlant des sens et de la connaissance de Dieu, nous sommes renvoyés à un livre déjà ancien de Romani Guardini dans lequel, comme à son habitude, il expose son intuition avec beaucoup de clarté :

« ... croire, c'est se subordonner à (...) Dieu, c'est reconnaître sa volonté dans l'événement concret et l'accomplir de son mieux. Dans la rencontre de ce Dieu, l'homme s'éveille à la plénitude de ce qu'il est. Il découvre qu'il possède des organes créés pour accueillir en lui la création de Dieu et prend conscience que le présent et l'achèvement futur sont enveloppés dans l'unité de sa vie »¹².

Cette valorisation des sens comme voie de connaissance renvoie à une vision de l'homme et une manière de concevoir la foi. Sur la vision de l'homme, la clé se trouve peut-être dans l'affirmation que « L'homme ne peut se trouver que si, d'abord, il se donne à Celui à qui il appartient plus qu'à lui-même »¹³. Quant à la conception de la foi, l'expression « se subordonner à Dieu » désigne qu'elle est perçue avant tout comme obéissance.

Ces deux points revêtent une grande importance : car la valorisation des sens se dévoie dans une forme d'hédonisme spirituel, une tentation assez forte en notre temps, si elle n'est pas comme portée par une vision de la vocation de l'homme à entrer en relation avec Dieu et dont le dynamisme vital est celui de l'obéissance aimante. Pour le dire à la manière d'Augustin, « Tu nous as fait pour toi Seigneur et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en toi »¹⁴ ou encore à la manière de la *Règle de St Benoît* : « Ecoute, ô mon fils, les préceptes d'un maître et tends l'oreille de ton cœur (...) Par une obéissance laborieuse, reviens à celui dont une désobéissance paresseuse t'avait détourné »¹⁵.

¹¹ CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 42, sur site <http://www.vatican.va>.

¹² R. GUARDINI, *Les sens et la connaissance de Dieu*, Paris, Cerf, 1957 (original allemand, Würzburg, 1950), p. 14-15.

¹³ Ibid., p. 13 ; R. Guardini commente Luc 17,33 : « Qui cherchera à conserver sa vie la perdra et qui la perdra la sauvegardera ».

¹⁴ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, I, 1.

¹⁵ *Règle de St Benoît*, Prologue, 1-2.

Après avoir affirmé que les sens peuvent conduire l'homme à connaître Dieu, tout en soulignant le nécessaire discernement que cela exige, il faut aller encore plus loin dans cette économie de la sensorialité spirituelle. En s'appuyant sur le caractère souvent trompeur des sens, on met en doute l'authenticité des reliques pour mieux souligner que la démarche repose sur un leurre : la requête semble perdue puisqu'elle s'est fourvoyée dès le départ dans les méandres d'un mensonge. Critique souvent imparable des sages et des savants. Mais face à cette critique, et malgré des années de scientisme triomphant, malgré la tentation moderne de n'accorder foi qu'à la raison, on entend comme en sourdine l'obscur obstination des gens simples qui expriment par ces pratiques ce qui les fait tenir dans l'espérance.

Dans un bel essai intitulé *Sagesse des sens*, la philosophe juive Catherine Chalier a magnifiquement exprimé l'arrière fond d'un débat qui traverse tous et chacun. Elle met en lumière combien la science et la technique viennent miner la confiance dans les sens :

« La science permet effectivement de comprendre nombre de phénomènes, de maîtriser leur altérité et de les soumettre à la domination technique, et elle a certes besoin, pour s'établir, de privilégier l'abstraction en se défiant des certitudes sensibles. Mais son emprise grandissante voue trop souvent au mépris la sensibilité humaine, comme si celle-ci sous prétexte qu'elle ne connaît pas les choses en vérité, ne portait décidément aucune sagesse et ne valait pas attention »¹⁶.

Mais ce n'est pas seulement la science et la technique qui met en question le chemin des sens, la philosophie elle-même y a apporté son écot :

« La philosophie de son côté, singulièrement dans sa quête métaphysique, ne fait guère plus confiance à une sensibilité que les tenants du dualisme ont rejetée tandis que les grands rationalistes la déclaraient illusoire. Premier mode de connaissance, elle doit, pour nombre de philosophes, être dépassée par le savoir acquis au terme d'une déduction raisonnée ou encore par celui que procure l'intuition intellectuelle »¹⁷.

Contre ces deux négations, c'est sous le mode interrogatif, mais appuyée sur la tradition biblique que Catherine Chalier croit pouvoir élever sa protestation qui rejoint celle de tant de ces hommes et ces femmes qui depuis 1206 sont venus humblement à Amiens se confier à un fragment de corps humain :

« Pourtant la sensibilité humaine n'implique-t-elle qu'ignorance du vrai savoir ? Ne veille-t-elle sur aucun bien ? Par delà leur faiblesse les sens humains ne sont-ils pas appelés à aucune grandeur et ne l'appellent-ils pas ? »¹⁸.

La conclusion ou plutôt la thèse qui va guider l'essai de cette disciple d'E. Lévinas, peut alors éclore sous le mode d'une question :

« S'il est une prière de la sensibilité, seuls l'entendront ceux qui, un instant du moins, feront taire leur propre volubilité, fût-elle informée du meilleur de la science et de l'exactitude de son verbe, pour se tenir disponibles aux mots fragiles où les hommes essaient de dire ce qu'ils voient et entendent. Seuls la percevront ceux qui se rendent attentifs à la liturgie du corps humain, corps tendu, par tous ses sens, vers une réalité qui les dépasse, comme en témoignent, par exemple, les nombreux appels à voir et à entendre des personnages bibliques »¹⁹.

4.- Conclusion

Résumons les acquis de notre parcours. La première étape de la démarche a pris acte du fait que le culte des reliques n'est pas spécifiquement chrétien et qu'il exprime quelque chose de cette humanité en quête de salut. La seconde étape montrait comment le culte chrétien des reliques est concevable en tenant que cette aspiration au salut est assumée en Christ dans le mystère pascal. Et en troisième lieu, il fallait revenir au point de départ anthropologique pour montrer que cette aspiration au salut de la commune humanité impliquait de valoriser les sens comme chemin de la connaissance de Dieu.

¹⁶ C. CHALIER, *Sagesse des sens, Le regard et l'écoute dans la tradition hébraïque*, Paris, Albin Michel, coll. « L'être et le corps », 1995, p. 16.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ C. CHALIER, *Sagesse des sens*, p. 16-17.

Il est possible de terminer en soulignant comment s'exprime le décret du Concile de Trente « sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les saintes images » qui demeure un repère fondamental pour la théologie catholique en ce domaine :

« Les fidèles doivent aussi vénérer les saints corps des martyrs et des autres saints, qui vivent avec le Christ, eux qui ont été des membres vivants du Christ et le temple du St Esprit, et qui seront ressuscités et glorifiés par lui pour la vie éternelle ; par eux Dieu accorde de nombreux bienfaits aux hommes »²⁰.

Cette formulation est intéressante car elle souligne le lien avec la foi en la résurrection. L'équilibre de la formulation est d'autant plus remarquable si l'on se souvient des critiques des réformateurs du XVI^e siècle contre ces pratiques²¹. Si les dérives que ce culte a pu connaître au cours de l'histoire permettent à l'historien du XXI^e siècle de comprendre ces critiques qui seront d'ailleurs parfois reprises en monde catholique²², on doit souligner que les abus n'ôtent jamais la valeur d'une pratique.

Parce qu'il apparaît comme second par rapport au culte principal qui s'adresse à Dieu lui-même et parce qu'il se rapporte à des « restes », ce culte a parfois été déprécié et les débats sur l'authenticité des reliques ont parfois reflué sur sa légitimité. Et pourtant il fait partie des pratiques « traditionnelles » non seulement au sens où nous en trouvons les traces dans le passé, c'est-à-dire des pratiques attestées par la tradition, mais bien plus, au sens où il constitue un vecteur de la Tradition. C'est aussi à travers le culte des reliques que la transmission de la foi s'exprime comme processus de don et de réception avec le lien inter-générationnel que cela suppose. La permanence du culte d'une relique dit plus sur la foi de l'Eglise que les affirmations de l'authenticité de la relique. Les reliques, comme la liturgie elle-même, témoignent de la « tradition vivante », c'est-à-dire de l'Esprit à l'œuvre dans l'Eglise, l'Esprit de sainteté qui donne au corps des saints et à la liturgie sa puissance de vie.

Le culte des reliques renvoie donc à un double horizon : celui de la relation, le culte rendu à Dieu lui-même, et celui de la tradition vivante de l'Eglise.

²⁰ CONCILE DE TRENTE, Décret sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les saintes images du 3 décembre 1563, dans H. DENZINGER, *Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, Coll. « Le magistère de l'Eglise », 1997, n. 1822 ; le texte se poursuit ainsi : « Aussi ceux qui affirment qu'on ne doit ni honneur ni vénération aux reliques des saints, ou bien que c'est inutilement que les fidèles les honorent ainsi que les autres souvenirs sacrés, et qu'il est vain de visiter les lieux de leur martyre pour obtenir leur soutien, tous ceux là doivent être totalement condamnés, comme l'Eglise les a condamnés autrefois et les condamne encore aujourd'hui ».

²¹ Cf. par exemple, J. CALVIN, *Traité des reliques* (1543), Genève, Labor et Fides, 2000.

²² Cf. notamment J.-B. THIERS, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements, selon l'écriture sainte, les décrets des conciles, et les sentiments des saints pères et des théologiens*, 1^e éd., 1659 ; 2^e éd. 1697-1704 ; 4^e éd. rev., corr. et augm., 4 vol., Paris, Compagnie des libraires, 1741.